



Interview de la Directrice Générale du CNUT, Mme Daoura Hadizatou Kafougou

Je suis déterminée à donner tout son sens à notre slogan «le CNUT, un outil au service du chargeur nigérien»



DR

Madame la Directrice Générale du Conseil Nigérien des Utilisateurs des Transports Publics (CNUT) si l'on vous demandait de présenter votre institution qu'allez vous répondre?

Merci de me donner l'opportunité de présenter à vos lecteurs le Conseil Nigérien des Utilisateurs des Transports Publics (CNUT).

Le CNUT est un établissement public créé en décembre 1984 sous la forme d'Établissement Public à caractère Administratif (EPA).

Quelques années plus tard, le CNUT a changé de statuts pour devenir un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), suivant l'Ordonnance N°88-25 du 28 avril 1988, afin de lui donner plus d'autonomie de gestion. Le CNUT est placé sous la tutelle directe du Ministre chargé des Transports.

Quels sont les domaines d'intervention du CNUT et ses principales missions?

En ce qui concerne les domaines d'intervention, le CNUT intervient principalement dans le secteur des transports. Il intervient aussi dans celui du commerce international, étant entendu que le transport est par excellence le vecteur des échanges commerciaux.

Pour ce qui est des missions, elles sont définies par les statuts de l'Établissement.

La première mission du CNUT est de représenter et de protéger les intérêts des utilisateurs des transports publics.

Aussi, la deuxième mission du CNUT, consiste à rechercher, étudier et mettre en œuvre toutes mesures permettant d'améliorer l'efficacité, la célérité des transports publics et d'en maîtriser l'évolution des coûts ; Cette compétence s'étend aux transports nationaux, régionaux et internationaux ainsi qu'à tous les modes de transport utilisés (routier, aérien, fluvial, maritime, ferroviaire...).

Le CNUT est également chargé d'assurer un encadrement aux importateurs et exportateurs, de mettre en valeur et de gérer les espaces attribués au Niger dans les ports de transit.

En fait qu'est-ce que vous entendez par utilisateurs des transports publics ?

Il s'agit tout simplement des agents économiques qui expriment une demande de transport pour leurs déplacements ou ceux de leurs marchandises, contraire-

ment au transport pour compte propre ou l'agent économique utilise ses propres moyens de transport.

De manière plus précise quels sont les objectifs poursuivis à travers ces missions ?

Les objectifs poursuivis à travers ces missions concernent plusieurs domaines, notamment maritime, portuaire, aérien, terrestre et celui des services associés au transport. Ces objectifs sont relatifs à la maîtrise du fret généré par le commerce extérieur du Niger, la recherche d'un coût de passage portuaire le moins élevé possible pour les marchandises nigériennes, la recherche de la meilleure organisation et exploitation de la chaîne des transports, la coordination des opérations administratives liées aux échanges internationaux entre acteurs de la chaîne et le respect des accords routiers bilatéraux entre le Niger et les pays voisins, en particulier les pays de transit de nos marchandises.

Mme la DG, précisez-nous les activités menées par le CNUT ?

Comme activités, le CNUT fournit une assistance directe et multiforme aux opérateurs économiques dans les ports et le long des corridors ; assure leur formation dans les domaines des transports, du transit et du commerce international à travers l'organisation des séminaires, des ateliers, des Journées d'Information et des Journées du Chargeur Nigérien ; assure la collecte et la diffusion des données statistiques sur le trafic généré par le commerce extérieur du Niger à travers la publication du Bulletin Statistique Trimestriel, du Flash Transport et de la Revue Annuelle des Statistiques ; effectue des enquêtes sur les coûts et délais des transports ; procède à la construction et/ou à l'exploitation d'infrastructures logistiques notamment le bac amphi drome de Farié ou les espaces portuaires ; assure le suivi du respect de la réglementation nationale en matière de transport ; réalise des études dans le domaine des transports.

Mme la DG, comment le CNUT s'organise-t-il pour mener correctement toutes ces activités ?

En ce qui concerne l'aspect organisationnel, nous avons procédé à un maillage sur l'ensemble du territoire national

à travers la création d'Antennes Régionales et à l'extérieur à travers l'implantation de Représentations Portuaires à Cotonou, Lomé, Lagos, Abidjan et Tema et un réseau de mandataires aux ports d'embarquement.

Au siège, deux Directions Techniques à savoir la Direction de la Promotion et de l'Assistance aux Chargeurs (DPAC) et la Direction de l'Observatoire des Transports (DOT) sont chargées de concevoir, d'organiser et de mettre en œuvre les activités de l'Établissement dans le respect de ses missions.

Mme la DG, vous venez de parler de la présence du CNUT dans les ports de transit du Niger, concrètement pour quel rôle ?

Effectivement, le CNUT est présent dans les ports que je viens de citer en raison de leur importance stratégique pour le passage de nos marchandises. Vous n'êtes pas sans savoir que plus de 70% de nos importations et exportations en volume passent par la mer. A cet égard, le port constitue non seulement un point de rupture de charge par excellence, en plus le passage portuaire est un facteur prépondérant dans le coût de revient de la marchandise.

Pour un pays enclavé comme le nôtre, la maîtrise du maillon portuaire est d'une nécessité impérieuse dans la perspective de la régularité de l'approvisionnement du Niger en produits de première nécessité et en biens d'équipement et de la réduction des coûts et délais.

D'ailleurs, il est loisible de constater que l'essentiel des activités du CNUT se déroule au niveau de ces ports. Nous nous employons en permanence à travers ces Représentations à résoudre, avec l'appui inestimable de nos Autorités Politiques Nationales, les problèmes auxquels nos opérateurs économiques sont hélas très souvent confrontés.

Peut-on savoir Mme la DG, la nature des problèmes auxquels vous faites allusion ?

Les difficultés rencontrées par nos opérateurs économiques dans les ports de transit sont nombreuses et quelque fois aigues. A cet égard, je voudrais évoquer les problèmes les plus fréquents. Il s'agit des coûts portuaires de plus en plus élevés, des surcharges portuaires, de la caution et des délais de franchise sur les conteneurs, de la perception de l'Acompte Forfaitaire Spécial (AFS) sur

les véhicules à nu, du développement des pratiques anormales à tous les niveaux, ou de l'engorgement de certains ports pour m'en tenir qu'à ceux-là.

Mme la DG parlez-nous de vos perspectives

Le CNUT poursuit actuellement plusieurs projets d'activités. Il y a d'abord le projet de construction d'un parking pour camions-citernes à la SORAZ dont l'objectif est de contribuer à résoudre le problème de stationnement anarchique de ces camions dans la ville de Zinder, aux abords de la SORAZ et dans le village de Bakin Birji ; il y a le projet de mise en place d'une bourse virtuelle de fret dont l'objectif est de rationaliser les procédures de la rencontre entre l'offre et la demande des transports avec en prime la diminution du retour à vide des camions ; il y a aussi le projet de mise en place d'un système d'information pour le suivi du trafic terrestre dont l'objectif est l'amélioration de la qualité du suivi statistique du trafic terrestre par le CNUT ; enfin, il y a le projet d'aménagement d'un parc de véhicules à nu au port de Lomé.

Mme la DG, quel est votre mot de la fin ?

Je profite de cette occasion pour présenter mes vœux, les meilleurs, à l'occasion du 58^{ème} anniversaire de la République et que le rendez-vous d'Agadez soit un moment mémorable de retrouvailles, de fraternité entre l'ensemble des filles et des fils de notre pays.

A travers vos colonnes, je tiens particulièrement à remercier les plus Hautes Autorités de notre pays pour la confiance placée en ma personne, pour l'honneur qui m'est fait de diriger le CNUT, pour l'appui et le soutien inestimables dont je bénéficie de leur part.

A l'endroit des chargeurs, je puis affirmer que je ne ménagerai ni les ressources du CNUT, ni mes forces à travailler pour faire face à toutes les difficultés qu'ils vivent au quotidien en vue de trouver les solutions idoines.

Je suis déterminée à donner tout son sens à notre slogan «le CNUT, un outil au service du chargeur nigérien».

A l'endroit des partenaires comme la Douane, la Chambre de Commerce, les Ports, etc, je tiens aussi à saluer leur collaboration.

Seini Seydou Zakaria

« Le CNUT, un outil au service du chargeur nigérien »